

POLYNESIE FRANCAISE

ILE DE HUAHINE

COMMUNE ASSOCIEE
de
FARE

PLAN GENERAL D'AMENAGEMENT

Emprises reservees
et
Perimetres de preemption

15 mai 2019 (Plan n°22-242-b)

PLAN de SITUATION

MAITRE D'OUVRAGE : COMMUNE de HUAHINE

URBANISME - CHEF DE PROJET
ET PROVISION ARCHITECTE D.P.L.G., urbaniste

Dessins et Infographie : E. POISSONIERON

Fonds cartographique :
Service de l'urbanisme
Section : topographie Service de l'urbanisme

Copie certifiée conforme
Arrêté n°881/CM du 3 juin 2019,
valable au 2 D.P.A. n°13305 du 17 juin 2019

Mairie de FARE - HUAHINE - Tél : 40 60 63 15 - Fax : 40 60 63 02
Commune de HUAHINE

- LEGISLATION**
- Emprise zone agricole protégée instaurée par le Pays (Arrêté n°563/AU du 3 décembre 1975, publié au J.O.P.F. n°25 du 15 décembre 1975, page 854)
 - Servitude de protection des forages, rayon 100m
 - Périmètre de préemption Pays + Zones UA, UT et Ndb côté mer
 - Le droit de préemption de la commune porte sur l'ensemble de son territoire
 - Servitudes archéologiques

- Aménagement d'un cimetière, superficie 40 185m² (Commune)
- Aménagement d'une lagune de drainage, superficie 7 007m² (Pays)
- Aménagement d'une lagune de drainage, superficie 61 141m² (Pays)
- Aménagement d'une route de quartier, longueur 470m, emprise 15m, superficie 7 097m² (Commune)
- Aménagement d'une route de quartier, longueur 490m, emprise 12m, superficie 5 946m² (Commune)
- Aménagement d'une route de quartier, superficies 16 912 et 2 885m² (Commune)
- Aménagement d'un parc de stationnement, superficie 2 451m² (Commune)
- Aménagement d'une route de quartier, longueur 196m, emprise 8m, superficie 1 825m² (Commune)
- Aménagement d'une route de quartier, emprise 8m, superficie 4 828m² (Commune)
- Aménagement d'une route de quartier, longueur 692m, emprise 12m, superficie 8 412m² (Commune)
- Aménagement d'une lagune de drainage, superficie 75 715m² (Pays)
- Aménagement d'une route de quartier, longueur 642m, emprise 12m, superficie 7 742m² (Pays)
- Aménagement d'un espace vert, superficie 10 198m² (Pays)
- Aménagement d'une route de quartier, emprise 8m, superficie 4 794m² (Commune)
- Aménagement d'une route de quartier, emprise 8m, superficie 1 877m² (Commune)
- Aménagement d'une route de quartier, longueur 256m, emprise 8m, superficie 2 093m² (Commune)
- Aménagement d'une route de quartier, longueur 352m, emprise 12m, superficie 4 317m² (Commune)
- Aménagement d'une lagune de drainage, superficie 20 239m² (Pays)
- Aménagement d'une route de quartier, longueur 356m, emprise 8m, superficie 2 784m² (Commune)
- Aménagement d'une route de quartier, superficie 1 441m² (Commune)
- Aménagement d'une route et d'un parc de stationnement, superficie 2 458m² (Commune)
- Aménagement d'une route de quartier, superficie 2 985m² (Commune)
- Site touristique, superficie 2 000m² (Pays)
- Aménagement promenade du bord de mer, superficie 5 520m² (Pays)
- Aménagement du bord de mer en centre ville, superficie 243m² (Commune)
- Aménagement d'un espace public, superficie 493m² (Commune)
- Aménagement d'un passage public, superficie 623m² (Commune)
- Aménagement d'un passage public, superficie 270m² (Commune)
- Aménagement d'une route de quartier, superficie 1 265m² (Commune)
- Aménagement d'une route de quartier, longueur 343m, emprise 8m, superficie 2 737m² (Commune)
- Aménagement d'une darse et d'un terre plein pour les pêcheurs, superficie 6 072m² (Pays)
- Aménagement d'une route de quartier, superficie 7 314m² (Commune)
- Emprise bassin eau potable, superficie 1 152m² (Commune)
- Aménagement emprise route école, superficie 594m² (Commune)
- Aménagement emprise route école, superficies 136m² et 186m² (Commune)
- Aménagement d'une route de quartier, longueur 200m, emprise 6m, superficie 1 244m² (Commune)

LEGISLATION GRAPHIQUE

ND

----- Lignée de zone

----- Nom de zone

----- Lignée de parcelle

----- Equidistance des courbes de niveaux secondaires 10 m

----- Courbes principales, equidistance 50 m

----- Lignée de commune associée

Mise en garde : L'opération des constructions s'est faite que pour l'infrastructure, la localisation étant faite à partir de photos aériennes.

Echelle : 1:50 000

0 100 M 200 M 300 M 400 M 500 M

- Aménagement d'une route de quartier, longueur 120m, emprise 6m, superficie 766m² (Commune)
- Aménagement d'une route de quartier, longueur 1 035m, emprise 8m, superficie 8 242m² (Commune)
- Aménagement d'une voie piétonne, emprise 3m, superficie 436m² (Commune)
- Aménagement d'une voie piétonne, emprise 3m, superficie 465m² (Commune)
- Aménagement d'une voie piétonne, emprise 3m, superficie 361m² (Commune)
- Aménagement d'une voie piétonne, emprise 3m, superficie 204m² (Commune)
- Aménagement d'une route de quartier, longueur 429m, emprise 6m, superficie 2 613m² (Commune)
- Aménagement d'une route de quartier, longueur 260m, emprise 6m, superficie 1 668m² (Commune)
- Aménagement d'une route de quartier, longueur 222m, emprise 6m, superficie 1 543m² (Commune)
- Aménagement d'une route de quartier, longueur 282m, emprise 6m, superficie 1 688m² (Commune)
- Aménagement d'une route de quartier, longueur 458m, emprise 6m, superficie 2 721m² (Commune)
- Aménagement de la route de ceinture, longueur 1 560m, emprise 4m, superficie 3 644m² (Pays)
- Aménagement de la route de ceinture, longueur 1 628m, emprise 2m, superficie 1 880m² (Pays)
- Aménagement de la route de ceinture, longueur 344m, emprise 1,50m, superficie 503m² (Pays)
- Aménagement de la route de ceinture, longueur 409m, emprise 4,50m, superficie 1 911m² (Pays)
- Aménagement liaison routière, longueur 24m, emprise 6m, superficie 143m² (Commune)
- Régularisation emprise foncière, superficie 317m² (Commune)
- Aménagement d'une route de quartier, longueur 393m, emprise 8m, superficie 3 115m² (Commune)
- Aménagement d'une route de quartier, longueur 180m, emprise 8m, superficie 1 429m² (Commune)
- Aménagement de trottoir le long de la R. de C., longueur 62m, emprise RC 12m, superficie 135m² et 122m² (Pays)
- Aménagement d'un trottoir le long de la route d'accès à l'école, superficie 136m² (Commune)